

Circuit du Camp de César

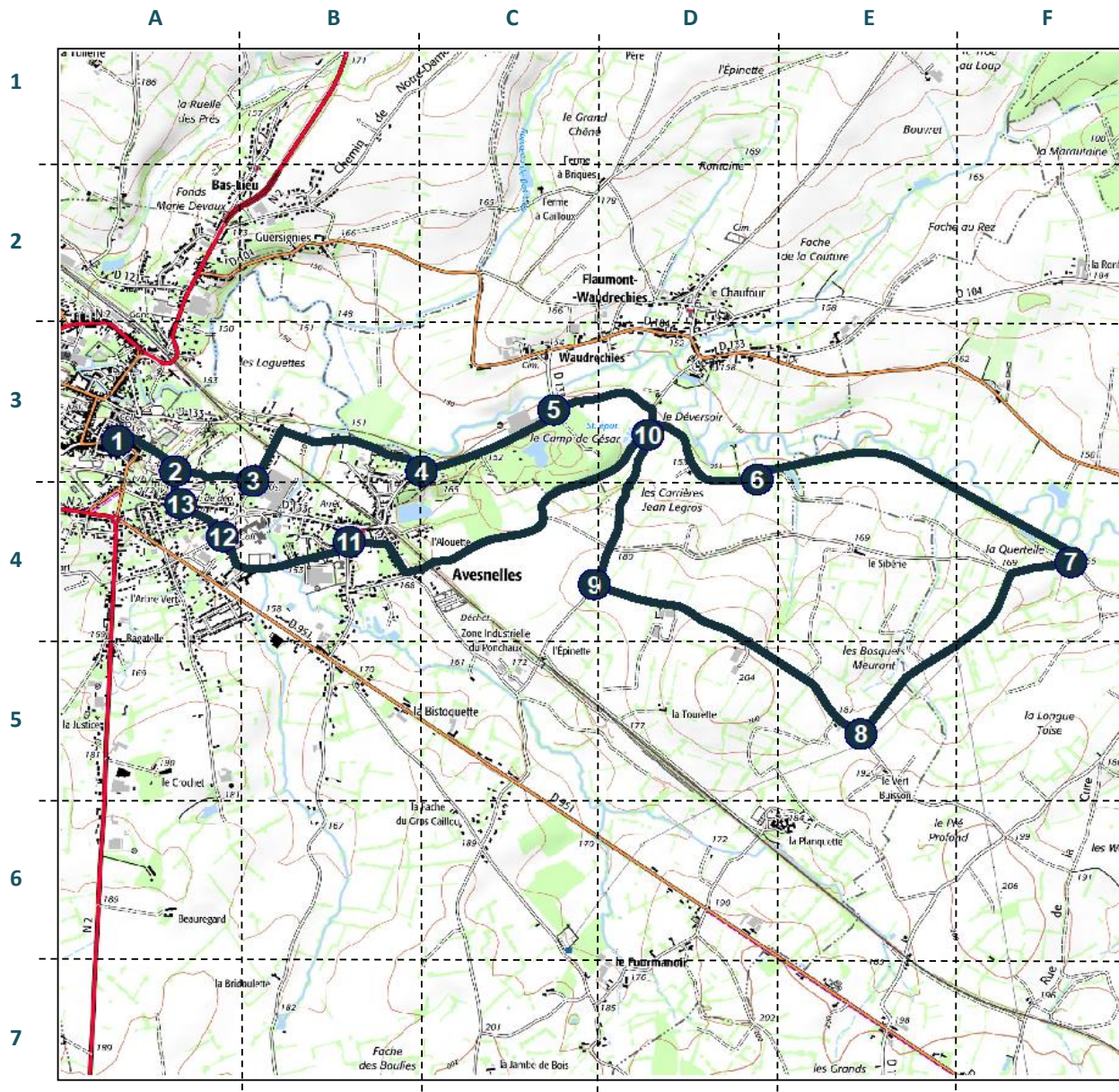
(11 Km 700 - 3 h 30)

Départ : parking de l'église AVESNES-SUR-HELPE

1. Sur la gauche de la collégiale, suivez la Rue d'Albret (anciennes maisons) jusqu'au square de la Madeleine. Au fond du square, descendez dans les remparts et rejoignez les terrains de sports.
2. Longez ces derniers par la gauche, et poursuivez tout droit jusqu'à une route goudronnée (Rue des Laguettes).
3. Tournez à gauche, traversez le passage à niveau et poursuivez jusqu'à la D 133. Prenez à droite et continuez le long de la route (prudence) jusqu'à un croisement en T.
4. Virez à gauche et dépassez l'usine qui se situe à main gauche.
5. Peu après, tournez à droite. Le « Camp de César » est la butte se trouvant sur la droite. Poursuivez jusqu'à un carrefour, tournez à droite et presque aussitôt à gauche, en direction du Déversoir.
6. Virez à gauche pour emprunter un sentier longeant l'Helpe Majeure pendant près de 2km et rejoignez une route macadamisée au lieu-dit la Quertelle.
7. Prenez à droite, puis suivez à gauche un chemin empierré puis herbeux traversant le bocage jusqu'à une route.
8. Montez à droite. Au pylône, panorama vers le Nord sur la « haie d'Avesnes », vaste langue boisée comprenant notamment les bois privés du Roi et de la Garde.
9. Au carrefour, descendez à droite sur 750 m environ avec, en chemin, vue sur Avesnes-sur-Helpe et sa collégiale.
10. Virez à gauche en épingle et suivez la route. Après avoir laissé une route sur la gauche, traversez une voie ferrée et, à l'intersection peu après, montez la rue à droite. Empruntez ensuite à gauche la Rue du Chanoine Carlier qui vous amène sur la place d'Avesnelles.
11. Au niveau du kiosque, tournez à gauche dans la Rue Ernest Antoine puis de suite à droite dans la Rue Charles Séry. Après le petit pont, longez le complexe sportif et

continuez tout droit.

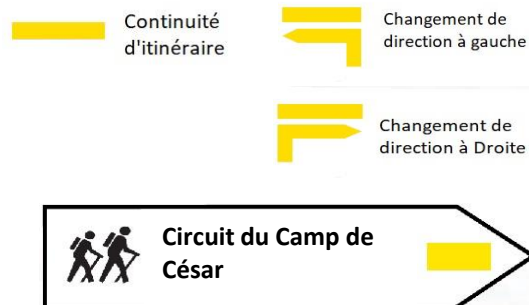
12. Traversez la Rue de l'Ancienne Gare puis la Rue Gustave Baillon avant de déboucher sur la rue Léo Lagrange (D 113c) non loin du camping.
13. Dirigez-vous à gauche puis immédiatement à droite pour rejoindre les terrains de sport. Rerouter le point 2. Tournez à gauche et réempruntez l'itinéraire de départ en sens inverse pour retrouver la collégiale.





Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détrit.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DÉPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Circuit du Camp de César

(11 Km 700 - 3 h 30)

Départ : parking de l'église AVESNES-SUR-HELPE



Avis du Randonneur :

Parcours accessible toute l'année dans le Pays d'Avesnes.

Le circuit de 3,7 km s'adresse aux familles.

Soyez prudent le long de la RD 133.

En période de pluie, le port de chaussures étanches s'avère nécessaire.